

Avortement: la science ne décide pas, et il ne lui appartient pas de le faire

Il n'existe pas de manière plus élégante de soustraire un choix moral au débat que de le déclarer fait scientifique. "Laissons la science décider, et non la politique" sonne comme un appel à la sobriété contre l'idéologie. C'est en réalité la phrase la plus idéologique de tout le débat sur l'avortement: elle déguise un choix de valeurs profondément contesté en simple résultat de mesure.

Soyons précis. La science décrit comment l'embryon devient fœtus, à partir de quand un système nerveux fonctionne, quand la viabilité hors de l'utérus devient possible. Ce sont là des faits. Mais d'aucun fait ne découle, à lui seul, une norme. Aucune échographie, aucun rapport d'experts ne peut dire à partir de quel moment la vie à naître mérite la protection du droit: cette question n'est pas empirique, mais éthique et juridique. Qui l'ignore ne fait pas de la science: il fait, derrière son bouclier, de la politique sans oser l'avouer.

La vision "neutre"

On met en garde, à juste titre, contre l'idée de légiférer à partir d'une seule vision morale du monde déguisée en neutralité. Mais que l'on s'applique alors ce principe. Présenter l'avortement comme un simple "acte de soin sûr et de routine" n'est pas un résumé neutre de la médecine: c'est l'individualisme libéral déguisé en jargon médical. Que l'intervention soit sûre pour la femme, nul ne le conteste; là n'est pas la question. Le mot "soin" présuppose qu'il n'y a qu'un patient. Or savoir s'il existe un second être humain dont les intérêts comptent est précisément la question disputée que ce terme fait mine d'avoir tranchée. La vision "neutre" que l'on dénonce chez

De la cellule unique au nouveau-né court un seul développement ininterrompu, sans aucune césure devant laquelle on puisse dire, l'œil sec: avant ceci, pas encore un homme; après, oui.

l'adversaire, on la porte donc soi-même.

La science, du reste, est moins unanime qu'on ne le prétend. Que le fœtus ne ressentirait la douleur qu'après vingt-deux semaines n'est pas un fait acquis, mais une interprétation que conteste une partie de la recherche, y compris des chercheurs qui défendaient naguère la thèse inverse et qui n'excluent pas une perception bien antérieure. Et la viabilité n'est pas une frontière morale: c'est une frontière technologique, qui recule à mesure que progresse la néonatalogie. Un enfant qu'on ne savait pas sauver en 1990 et qu'on sauve en 2026 n'était pas moins humain hier.

Le critère le moins arbitraire

Si l'on veut faire parler la biologie, qu'on la laisse parler jusqu'au bout. Le critère le moins arbitraire qu'elle désigne est la conception: dès cet instant existe un organisme humain distinct, vivant, doté de son propre génome. Douze, quatorze, dix-huit semaines sont précisément les points où la nature ne trace aucune ligne de rupture, où rien n'apparaît soudain qui n'existait pas la veille. Les seuils graduelistes ne sont donc pas scientifiques: ce sont des compromis juridiques.

Je ne m'en cacherais pas, car esquiver serait lâche: je me situe sur la ligne de la vie dès la conception. Non par sentiment, ni par la seule conviction religieuse (que je porte, en catholique, sans détour), mais parce que la raison elle-même n'indique aucun autre commencement où la dignité humaine s'ouvre sans arbitraire. De la cellule unique au nouveau-né court un seul développement ininterrompu, sans aucune césure devant laquelle on puisse dire, l'œil sec: avant ceci, pas encore un homme; après, oui. Qui veut faire commencer la protection plus tard doit tracer une frontière que la nature ne trace

